

FAQ C4 – Exportations vers le R-U – Cachet électronique sur les certificats – PAPERLESS CERTIFICATION

Le R-U autorise la délivrance électronique de certificats. Les cachets et signatures apposés sur les certificats papier sont remplacés par un fichier PDF avec un « seal » ou cachet électronique.



Vous ne recevrez plus de certification en papier ! Uniquement une version téléchargeable sur votre dashboard BeCert.


Comment cela se passe-t-il dans la pratique ?

La demande se fait de la même manière que pour les autres certificats, à un point près. Les annexes qui font partie du certificat, telles que les listes de produits, doivent être jointes en tant que fichiers PDF. Pour les autres annexes, qui sont uniquement destinées à l'AFSCA pour le contrôle du certificat, les formats JPEG, DOC, DOCX, XLS et PDF sont acceptés. Comme toujours, il y a des restrictions concernant la taille maximale de ces documents.

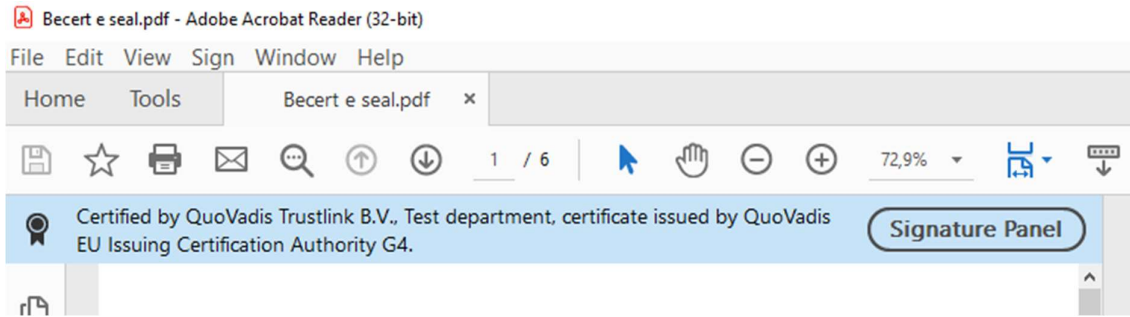
Une fois que l'agent certificateur a délivré le certificat sous forme électronique, cet e-certificat peut être téléchargé sous la forme d'un fichier PDF scellé.

Ces certificats peuvent être recherchés et téléchargés dans votre dashboard. Pour les certificats avec cachet / signature électronique, un **D** rouge apparaît sous le statut du certificat.

GB dig 2	BE/EX/ANT/2023/ 2189/15009#	PFF	Stéarine s...	GB	12/10/2023	Délivré D	
GB dig 1	BE/EX/ANT/2023/ 2189/15008#	PFF	Stéarine s...	GB	12/10/2023	Délivré D	

En tant qu'opérateur, vous pouvez ensuite télécharger le certificat en cliquant sur l'icône . Le fichier PDF du certificat s'ouvre, vous pouvez enregistrer le fichier et lui donner le nom que vous souhaitez. Le cachet électronique n'est pas entièrement visible dans l'aperçu PDF du navigateur Internet, mais seulement dans Adobe Acrobat.

Vous devez transférer ce document scellé à votre importateur britannique, qui le téléchargera ensuite dans le système britannique IPAFFS.



Barre bleue uniquement visible dans Adobe Acrobat.



Nouveau Logo AFSCA	Legally signed by: FAVV 23/10/2023
-----------------------	---------------------------------------

<https://foodweb-teste.favv-afscab.be/BeCertVerification/Verification/Details/4af54745-47ef-4556-a946-ad382dd261f3>

Sur le certificat, une page supplémentaire reprend un code QR et un lien hypertexte qui donnent accès à l'*Export verification website*. Ce site de vérification permet aux autorités britanniques de vérifier l'authenticité et la validité du certificat électronique.

Export verification website

Certificate Number	BE/EX/ANT/2023/2306/15253#
Certificate date of Issue	12/10/2023
Today's Date	17/10/2023
Certificate status	Valid

Nouveau Logo
AFSCA
Federal Agency for the Safety of the Food Chain